



2 0 2 5 - 2 0 2 6 R A P P O R T A N N U E L


ÉLECTIONS NB
 VOTRE SOURCE FIABLE SUR LES ÉLECTIONS

Rapport annuel 2025-2026

Publié par : Élections Nouveau-Brunswick

ISBN: 978-1-4605-4802-8 (édition imprimée bilingue)

ISBN: 978-1-4605-4800-4 (version anglaise en ligne)

ISBN: 978-1-4605-4801-1 (version française en ligne)

ISSN: 3111-3087 (version anglaise en ligne)

ISSN: 3111-3095 (version française en ligne)

Coordonnées :

545 Two Nations Crossing

C. P. 6000

Fredericton, NB

Canada E3B 5H1

Sans frais : 1-888-858-8683

Réception : (506) 453-2218

Courriel : [**info@electionsnb.ca**](mailto:info@electionsnb.ca)

[**www.electionsnb.ca**](http://www.electionsnb.ca)

Le 17 août 2026

L'honorable Francine Landry
Présidente de l'Assemblée législative
Édifice de l'Assemblée législative, bloc central
C.P. 6000
Fredericton (N.-B.)
E3B 5H1

Madame la Présidente,

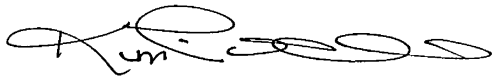
J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel d'Élections Nouveau-Brunswick pour la période allant du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026.

Je vous demande respectueusement de bien vouloir transmettre ce rapport aux membres de l'Assemblée législative.

Mon mandat prenant fin en mars 2027, le présent rapport annuel sera le dernier que je présenterai à titre de directrice générale des élections du Nouveau-Brunswick. Si les membres du Comité permanent de la procédure, des privilèges et des hauts fonctionnaires de l'Assemblée souhaitent poser des questions au sujet de ce rapport ou de l'avenir de cet organisme, je me ferai un plaisir de répondre à leurs questions au moment qui leur conviendra.

Cordialement,

La directrice générale des élections

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Kim Poffenroth', with a stylized flourish at the end.

Kimberly A. Poffenroth

Notre mandat

Élections Nouveau-Brunswick a pour mandat de tenir des élections libres et équitables pour les Néo-Brunswickois, d'encourager le respect des lois électorales et d'augmenter la confiance et la sensibilisation du public envers le processus électoral.



Notre vision

Élections Nouveau-Brunswick est un organisme respecté qui appuie le processus démocratique en offrant des services électoraux novateurs à l'ensemble des Néo-Brunswickois.



Nos valeurs fondamentales

Nos trois valeurs fondamentales tiennent aux principes profondément enracinés qui orientent l'ensemble de nos actions et influencent tout ce que nous faisons. Ces valeurs guident notre conduite à l'interne aussi bien que nos relations avec les intervenants. Elles nous orientent dans le cadre de l'accomplissement de notre mandat et dans la concrétisation de notre vision. Ces valeurs sont indispensables pour créer un environnement de travail qui appuie la mise en œuvre de notre stratégie.



Intégrité

Nous travaillons de manière honnête et fiable à gérer le déroulement de processus électoraux transparents et non partisans qui respectent les principes juridiques et éthiques.

Innovation

Nous faisons tout notre possible pour concevoir des modes nouveaux et meilleurs permettant d'améliorer les processus et services électoraux offerts à tous les Néo-Brunswickois.

Professionalisme

Nous tirons notre force des connaissances, de l'expérience et du dévouement de notre personnel. Travaillant de concert, nous offrons en permanence des services et produits électoraux de qualité supérieure.

Organigramme

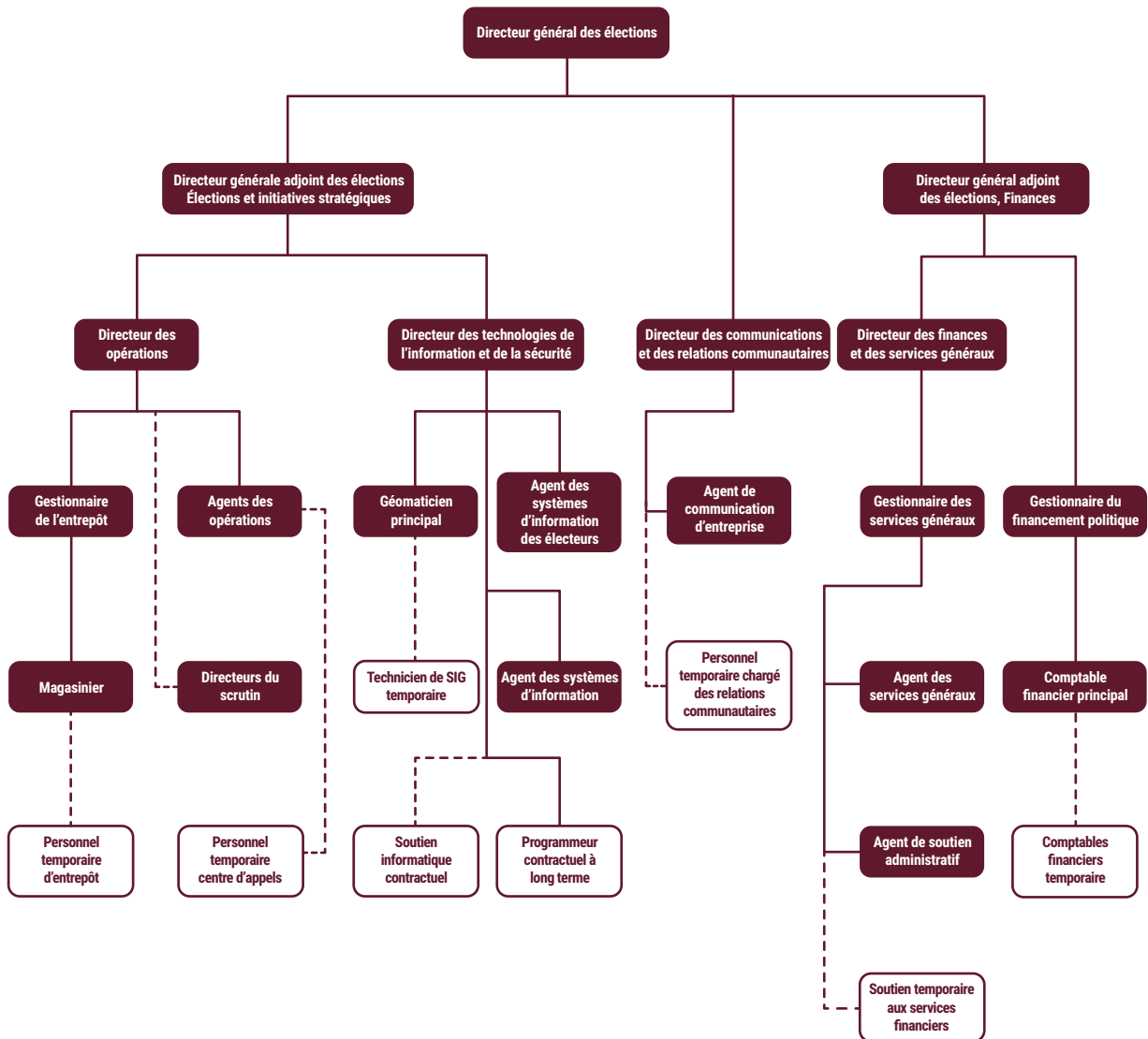


Table des matières

Message de la directrice générale des élections	1
Aperçu	4
Qui sommes-nous	6
Résumé financier	7
Activités électorales	9
Finances et services généraux	11
Financement politique	11
Technologies de l'information et sécurité	12
Opérations	13
Communications et relations communautaires	14
Activités liées aux objectifs stratégiques	15
Perspectives sur l'avenir	19

Message de la directrice générale des élections

J'ai le privilège de vous présenter le rapport annuel d'Élections Nouveau-Brunswick, qui souligne nos activités, nos réalisations et les défis que nous avons relevés au cours de la dernière année, dans le cadre de notre mandat visant à organiser des élections équitables, accessibles et transparentes.

En tant qu'organisme indépendant chargé de superviser le processus électoral au Nouveau-Brunswick, nous restons fermement engagés à renforcer la confiance du public dans nos institutions démocratiques. Dans un contexte en constante évolution où les attentes en matière d'accessibilité, de sécurité et de prestation de services changent sans cesse, nous continuons d'adapter nos pratiques afin de garantir que chaque électeur admissible puisse participer pleinement et en toute confiance au processus démocratique.

Au cours de la dernière année, Élections Nouveau-Brunswick s'est concentrée sur la modernisation de ses systèmes, l'amélioration des services aux électeurs ainsi que le renforcement de la sensibilisation et de l'éducation du public. Ces efforts ont été guidés par notre engagement envers l'intégrité, la responsabilisation et l'amélioration continue de l'expérience électorale pour toute la population néo-brunswickoise.

Je tiens à souligner et à remercier le personnel dévoué d'Élections Nouveau-Brunswick, ainsi que les directeurs du scrutin et nos autres membres du personnel électoral, pour leur professionnalisme, leur résilience et leur engagement envers l'excellence. Leur travail est essentiel pour garantir des élections fiables et protéger les droits démocratiques de tous les citoyens.



Cette année, lors de notre assemblée générale annuelle, nous avons eu le plaisir de rendre hommage à quatre personnes. Notre directeur des opérations, Craig Astle, et notre directeur des communications et des relations communautaires, Paul Harpelle, ont tous deux reçu un prix pour souligner leurs longs états de service, respectivement 20 et 21 ans de service au sein de la province du Nouveau-Brunswick. Au cours de l'exercice financier 2025-2026, un nouveau prix de reconnaissance par les pairs a été créé afin d'honorer une personne qui se surpasse constamment pour soutenir ses collègues et qui exerce une influence significative sur son entourage grâce à ses actions, son dévouement, sa gentillesse et sa volonté de s'investir. Amanda Buchanan, agente des opérations, a été choisie comme première lauréate du Prix de reconnaissance par les pairs. De plus, la directrice du scrutin, Tanya Cooper, a reçu un certificat de reconnaissance pour ses 22 années de service au sein d'Élections Nouveau-Brunswick, où elle a occupé divers postes lors des élections provinciales et municipales.



De gauche à droite : Paul Harpelle, Kimberly A. Poffenroth et Craig Astle



Amanda Buchanan



Tanya Cooper

À l'avenir, Élections Nouveau-Brunswick continuera d'explorer de nouvelles façons de servir plus efficacement les électeurs, tout en respectant les principes fondamentaux de neutralité, de transparence et d'équité qui définissent notre travail.

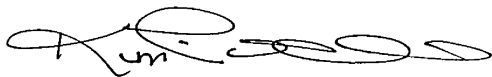
Mon mandat de directrice générale des élections prenant fin en mars 2027, je tiens à prendre un moment pour réfléchir au privilège que cela a été de travailler aux côtés d'une équipe de professionnels aussi exceptionnels, qui sont devenus une partie intégrante de ma « famille au travail » au cours de la dernière décennie.

Au cours de ces dix dernières années, nous avons réalisé des accomplissements remarquables. Nous avons vu la construction d'un entrepôt et de bureaux modernes adaptés à nos besoins; nous sommes devenus le premier organisme de gestion électorale au Canada à organiser une élection à l'échelle de la province pendant la pandémie mondiale de la COVID-19; et nous avons accueilli avec satisfaction un changement législatif important accordant au directeur général des élections le pouvoir de recruter et d'embaucher les directeurs du scrutin, plutôt que de les voir nommés par le gouvernement.

En 2017, j'ai eu le plaisir de travailler avec le personnel pour élaborer le premier plan stratégique d'Élections Nouveau-Brunswick. Ce plan définissait une vision sur dix ans, établissant des objectifs et des cibles visant à renforcer la confiance du public, à améliorer la résilience et à protéger l'intégrité de l'organisation. Bien que cela ne soit pas exigé par la loi, nous avons également déposé notre premier rapport annuel en 2018 pour l'exercice financier 2017-2018. Depuis ce rapport inaugural, celui-ci est devenu un outil essentiel pour mesurer nos progrès vers les cibles établies dans le plan stratégique et pour rendre compte de notre mandat, de notre vision et de nos valeurs fondamentales.

Alors que je commence la dernière année de mon mandat, je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers toutes les personnes qui ont contribué à façonner cet organisme et à renforcer son rôle au sein de la démocratie du Nouveau-Brunswick. Les progrès que nous avons accomplis ensemble — fondés sur l'intégrité, l'innovation et le service — me donnent une grande confiance en l'avenir. Élections Nouveau-Brunswick continuera d'évoluer et d'exceller grâce aux personnes remarquables qui accomplissent ce travail au quotidien. Je suis fière d'avoir pris part à ce chapitre de son histoire.

Directrice générale des élections



Kimberly A. Poffenroth

Aperçu

Au cours de l'exercice financier 2025-2026, Élections Nouveau-Brunswick a consacré son temps et ses ressources à l'organisation d'une élection partielle provinciale en octobre 2025, ainsi qu'aux préparatifs des prochaines élections des gouvernements locaux, des comités consultatifs des districts ruraux et des conseils d'éducation de district, prévues pour mai 2026.

Un événement majeur ayant une incidence sur les préparatifs des élections de mai 2026 s'est produit au début de l'année 2026. Le fournisseur de longue date du Nouveau-Brunswick, certifié pour imprimer des bulletins de vote compatibles avec nos machines à compilation, a cessé ses activités. L'impression des bulletins devant débiter à la mi-avril 2026, le directeur des opérations s'est attelé de toute urgence à trouver un fournisseur de remplacement capable de produire nos bulletins et certifié par Dominion Voting Systems. L'entreprise Advocate Printing, de Pictou, en Nouvelle-Écosse, a été retenue et a obtenu la certification en mars 2026.



Au cours de l'exercice financier 2025-2026, l'organisation a réalisé des progrès importants dans le développement d'un portail d'inscription des électeurs en ligne, une initiative prévue dans notre *Plan stratégique 2017-2028* initial afin d'encourager la participation électorale. Conçu à l'interne, ce portail permettra aux électeurs admissibles de transmettre en toute sécurité leurs renseignements personnels et leurs documents d'identité à Élections Nouveau-Brunswick. Le personnel mettra ensuite à jour le registre des électeurs en y ajoutant des électeurs, en mettant à jour leurs renseignements et en les retirant du registre. Un lancement préliminaire du portail était prévu pour le 2 avril, avant les élections des gouvernements locaux de mai 2026.

Plusieurs activités ont été menées à bien au cours de l'exercice 2025-2026 afin d'atteindre notre objectif stratégique visant à améliorer l'efficacité et l'efficacité en milieu de travail. Un manuel de l'employé regroupant les politiques et procédures administratives a été rédigé pour faciliter l'intégration des nouveaux employés. De plus, l'effectif ayant dépassé la vingtaine d'employés, Élections Nouveau-Brunswick a mis sur pied un comité mixte de santé et de sécurité en 2025.

Le personnel d'Élections Nouveau-Brunswick a continué de participer à diverses activités de perfectionnement professionnel au cours de l'année 2025-2026. Le directeur des communications et des relations communautaires a coprésidé, avec son homologue d'Élections Saskatchewan, le sous-comité sur la gestion des enjeux mis sur pied par le Secrétariat de la coordination électorale.

L'organisation s'est également réjouie que son agente de communication d'entreprise ait été acceptée au sein du programme « Leaders en évolution », une initiative du gouvernement du Nouveau-Brunswick d'une durée d'un an visant à accélérer la préparation au leadership, à repérer les talents au niveau de la haute direction, à favoriser l'apprentissage continu et à créer des parcours de leadership clairs.

Le directeur des technologies de l'information et de la sécurité d'Élections Nouveau-Brunswick a obtenu la certification Certified Information Systems Security Professional (CISSP), une certification en cybersécurité reconnue à l'échelle mondiale qui atteste de l'expertise en matière de conception, de mise en œuvre et de gestion de la sécurité d'une organisation.

Élections Nouveau-Brunswick a également tiré profit de sa participation à d'autres conférences liées aux élections en 2025-2026, notamment la Conférence des administrateurs d'élections du Canada organisée par Elections Yukon et le Sommet canadien sur le vote, qui s'est tenu à Montréal en juin 2025. Le personnel a également suivi des cours offerts par le Canadian Election Official Training, notamment « Introduction à l'administration électorale » et « Des élections dignes de confiance : stratégies pour instaurer et maintenir la confiance du public ».

Qui sommes-nous

Élections Nouveau-Brunswick est l'organisme chargé de la gestion des élections, responsable de l'administration des élections générales et des élections partielles provinciales et des gouvernements locaux, ainsi que des référendums et des plébiscites. Nous administrons également les élections des conseils d'éducation de district, qui ont lieu à la même date que les élections des gouvernements locaux et celles des comités consultatifs de district rural.

La directrice générale des élections administre ces élections afin de garantir qu'elles soient équitables et exemptes de toute influence politique, conformément à la *Loi sur les élections* et à la *Loi sur les élections municipales*. Au Nouveau-Brunswick, la directrice générale des élections occupe également les fonctions de superviseuse du financement politique et de directrice des élections municipales; elle veille au respect de la *Loi sur le financement de l'activité politique* et de la *Loi sur les élections municipales*. En tant que fonctionnaire de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, la directrice générale des élections doit faire preuve d'impartialité et ne peut voter lors d'aucune élection dont elle est responsable.

Élections Nouveau-Brunswick compte un effectif à temps plein de 19 postes permanents, y compris celui de la directrice générale des élections, ainsi que trois postes à durée déterminée. Le bureau principal est situé à Fredericton. La directrice générale des élections est secondée dans l'exercice de ses fonctions prévues par la loi par deux directeurs généraux adjoints des élections. L'un est chargé de superviser les processus électoraux et les initiatives stratégiques, tandis que l'autre est chargé de superviser toutes les questions liées aux services généraux et au financement politique.



Résumé financier

Le budget annuel d'Élections Nouveau-Brunswick est approuvé par le Comité de l'administration de l'Assemblée législative. Conformément aux prévisions budgétaires principales pour l'exercice financier 2025–2026, nous avons reçu un financement de 7 991 000 \$.

Le tableau et les notes explicatives ci-dessous présentent un aperçu de notre budget, de nos dépenses ainsi que de notre excédent ou déficit par programme financier :

Programme	Budget	Dépenses	Excédent (Déficit)	Notes
Administration et coordination				
Administration	2 323 000	2 221 151	101 849	(1)
Infrastructure				
Infrastructure électorale	2 525 000	1 604 712	920 288	(2)
Élections des gouvernements locaux				
Élections partielles du 14 avril 2025	400 000	314 181	85 819	(3)
Élections générales du 11 mai 2026	1 850 000	2 052 046	(202 046)	(4)
	2 250 000	2 366 228	(116 228)	
Élections provinciales				
Élections générales du 21 octobre 2024				
Coûts directs	225 000	222 813	2 187	(5)
Remboursements des candidats	-	(22 407)	22 407	(6)
Élection partielle du 6 octobre 2025 à Miramichi-Ouest				
Coûts directs	-	162 190	(160 190)	(7)
Remboursements des candidats	-	35 646	(35 646)	(8)
	225 000	398 242	(173 242)	
Opérations générales	7 323 000	6 590 333	732 667	
Versements législatifs aux partis politiques enregistrés				
Versements annuels aux partis politiques	668 000	668 000	-	(9)
Total	7 991 000	7 258 333	732 667	

- (1) Le programme d'administration reflète le coût d'exploitation du bureau central et de la section de l'entrepôt d'Élections NB.
- (2) L'infrastructure électorale sert à la fois aux élections provinciales et des gouvernements locaux. Elle comprend l'équipement qui doit être entretenu entre les élections, comme les machines à compilation, les ordinateurs personnels et les tablettes. Elle comprend également l'entretien des applications logicielles, comme notre système d'information sur les électeurs du Nouveau-Brunswick. Cette année, un financement de 864 388 \$ a été reçu pour des services d'hébergement, de soutien technique et de formation liés à un éventuel nouveau système de gestion des élections. Bien que les fonds aient été versés, ils n'ont finalement pas été dépensés, car le projet n'a pas été mené à bien.
- (3) La directrice générale des élections a avancé la date des élections partielles des gouvernements locaux du printemps 2025, les faisant passer de mai à avril, afin d'éviter tout chevauchement avec les élections générales fédérales prévues. Par conséquent, les dépenses ont été inférieures aux prévisions pour cet exercice financier, car une grande partie des coûts avait déjà été engagée au cours de l'exercice précédent.
- (4) Les préparatifs en vue des élections générales des gouvernements locaux du printemps 2026 ont débuté plus tôt que prévu dans le budget, ce qui a entraîné un léger déficit dans ce programme.
- (5) Les dernières élections générales provinciales ont eu lieu le 21 octobre 2024. Les coûts directs engagés au cours de l'exercice financier en cours ont servi à couvrir les salaires du personnel chargé de poursuivre l'examen des rapports financiers électoraux des candidats à ces élections.
- (6) Une estimation des remboursements des dépenses électorales des candidats admissibles a été comptabilisée au cours de l'exercice précédent. Cette provision dépassait le montant final des remboursements, ce qui a entraîné un renversement de l'excédent au cours du présent exercice ainsi que le crédit modeste qui en découle dans les dépenses du programme.
- (7) Une élection partielle a eu lieu dans la circonscription provinciale de Miramichi-Ouest à la suite de la démission du député de cette circonscription à l'Assemblée législative.
- (8) Deux candidats à l'élection partielle de Miramichi-Ouest étaient admissibles à un remboursement d'une partie de leurs dépenses électorales.
- (9) Chaque année, l'Assemblée législative autorise une affectation budgétaire destinée au versement de fonds annuels aux partis politiques (*Loi sur le financement de l'activité politique*, art. 32). Ce financement sert à soutenir le fonctionnement des partis politiques enregistrés au niveau provincial et à rembourser leurs frais d'audit annuels jusqu'à concurrence d'un montant maximal calculé conformément à la Loi.

Activités électorales

Élections partielles des gouvernements locaux

Des élections partielles des gouvernements locaux étaient prévues pour le lundi 14 avril 2025 afin de pourvoir 15 postes vacants au sein de 11 conseils municipaux.

À la clôture des candidatures, le vendredi 21 mars 2025, le nombre de candidats était suffisant pour qu'un scrutin ait lieu pour neuf postes dans sept communautés. Quatre candidats ont été élus par acclamation dans trois communautés¹, et, dans deux autres, un siège est resté vacant au sein de chaque conseil. Après révision, 33 432 électeurs étaient admissibles à voter. Au total, 9 694 bulletins de vote ont été déposés, ce qui représente un taux de participation de 29 % des électeurs dans les sept communautés où des élections ont eu lieu.

Le coût direct de l'organisation de ces élections partielles s'est élevé à 498 504 \$.

En vertu de la *Loi sur la gouvernance locale*, aucune élection partielle ne peut avoir lieu au cours des 12 mois précédant immédiatement une élection générale des administrations locales. Les élections partielles du 14 avril 2025 ont été les dernières autorisées avant les élections des gouvernements locaux à l'échelle de la province prévues pour le 11 mai 2026.

Élection partielle provinciale

Une élection partielle a eu lieu le 6 octobre 2025 afin de pourvoir un siège vacant dans la circonscription de Miramichi-Ouest.

À la clôture des candidatures, les candidats suivants ont été confirmés : ceux du Parti Libéral du Nouveau-Brunswick, du Parti Progressiste-Conservateur du Nouveau-Brunswick, du Parti Anti-Monarchique Britannique du NB et du Parti Vert N.B. Green Party. Un candidat indépendant s'est également présenté.

Sur les 10 053 électeurs admissibles, 5 248 ont voté, ce qui représente un taux de participation de 52 %. Le candidat progressiste-conservateur, Kevin E. Russell, a été élu avec 3 008 votes, l'emportant avec une avance de 961 votes sur la candidate libérale Hannah Fulton Johnston.

Le coût direct de l'organisation de l'élection partielle s'est élevé à 162 190 \$. Un montant supplémentaire de 35 646 \$ a été dépensé pour rembourser à deux candidats admissibles leurs dépenses électorales admissibles².

Élections des gouvernements locaux, des comités consultatifs de district rural et des conseils d'éducation de district

En vertu de la *Loi sur la gouvernance locale*, des élections générales des gouvernements locaux ont lieu tous les quatre ans, le deuxième lundi de mai, afin d'élire :

- les maires et les conseillers municipaux de 77 gouvernements locaux;
- les membres des comités consultatifs de 12 districts ruraux; et
- les conseillers d'éducation des quatre districts scolaires anglophones et des trois districts scolaires francophones établis en vertu de la *Loi sur l'éducation*.

Les élections prévues pour le 11 mai 2026 ont nécessité d'importants travaux préparatoires au cours de l'exercice financier 2025-2026.

¹ Dans une même communauté, une élection a eu lieu pour pourvoir un poste vacant au conseil, tandis qu'un deuxième poste vacant a été pourvu par acclamation.

² *Loi sur le financement de l'activité politique*, S.N.B. 1978, chap. P-9.3, art. 78.



Le recrutement de 17 directeurs du scrutin municipal a débuté en juin 2025. Une fois nommés, les directeurs du scrutin et leurs secrétaires du scrutin ont suivi deux séances de formation au bureau central d'Élections Nouveau-Brunswick, à Fredericton.

- **Novembre 2025** : La formation de novembre 2025 a porté sur la géographie électorale. La date limite pour que les gouvernements locaux modifient leurs quartiers ou la structure de leur conseil était le 10 novembre 2025. Une fois cette date limite passée, les directeurs du scrutin et leurs secrétaires du scrutin ont collaboré avec le géomaticien principal d'Élections Nouveau-Brunswick afin d'examiner et, au besoin, de redéfinir les sections de vote et les groupes de sections de vote. La formation de novembre a permis au personnel d'identifier et de réserver des bureaux de scrutin répondant aux normes d'accessibilité et aux exigences logistiques, tout en tenant compte de la commodité des électeurs. Au cours de la formation, les directeurs du scrutin et les secrétaires du scrutin ont également reçu des renseignements leur permettant de recruter et de procéder à des nominations pour travailler au sein de leurs bureaux de directeurs du scrutin.
- **Février 2026** : La formation des directeurs du scrutin et des secrétaires du scrutin, qui s'est déroulée en février 2026, a porté sur les responsabilités opérationnelles liées à l'organisation des élections générales de mai 2026 et de toute élection partielle ultérieure. Les agents de formation et les agents du soutien technique ont également participé à des séances en février afin de se préparer à leurs fonctions pendant les élections.

L'avis d'élection a été publié le 21 mars 2026, marquant ainsi le début officiel de la période électorale. Les bureaux de directeurs de scrutin ont ouvert leurs portes au public le 23 mars 2026. Un rapport détaillé sur les élections des gouvernements locaux, comprenant les résultats du scrutin, sera publié dans le courant de l'année 2026.

Finances et services généraux

Relevant du directeur général adjoint des élections, Finances, la Section des finances et des services généraux compte quatre employés permanents.

Le directeur des finances et des services généraux supervise les activités quotidiennes des services généraux, avec l'appui de la gestionnaire des services généraux et d'une agente des services généraux. Une agente de soutien administratif fait également partie de l'équipe.

La Section est responsable des activités financières de l'organisation tout au long de l'année, notamment la budgétisation, l'approvisionnement, les comptes créditeurs et la paie. L'exercice financier 2025–2026 a notamment comporté le traitement des dépenses liées aux élections partielles des gouvernements locaux tenues en avril 2025 et à l'élection partielle provinciale d'octobre 2025. De plus, de nombreuses dépenses liées aux élections générales des gouvernements locaux de mai 2026 ont été engagées au cours de cet exercice financier, notamment la formation des employés ainsi que l'achat d'équipement et d'autres fournitures.

Financement politique

La Section du financement politique compte deux employés permanents et trois employés nommés pour une durée déterminée, dont la gestionnaire du financement politique. Cette dernière relève du directeur général adjoint des élections, Finances.

Au cours de l'exercice financier 2025–2026, la Section s'est concentrée sur l'examen des rapports financiers électoraux des 207 candidats aux élections générales provinciales de 2024, en plus des rapports financiers annuels des sept partis politiques enregistrés et de leurs associations de circonscription enregistrées.

De plus, deux rapports annuels du superviseur du financement politique, couvrant les années civiles 2022 et 2023, ont été déposés à l'Assemblée législative.

Technologies de l'information et sécurité

La Section des technologies de l'information et de la sécurité joue un rôle essentiel dans la protection de la confidentialité, de l'intégrité et de la disponibilité des systèmes d'information de l'organisation. Elle est chargée du développement, de la mise en œuvre et de la maintenance sécurisés de l'infrastructure et des systèmes technologiques dans notre bureau principal et dans nos bureaux régionaux.

Le directeur des technologies de l'information et de la sécurité supervise toutes les questions liées à la sécurité informatique, y compris le déploiement, l'installation, les essais et le soutien des équipements de communication, du matériel informatique, des logiciels et d'autres technologies. Cela comprend notamment de s'assurer que les systèmes sont renforcés, surveillés et conformes aux normes et politiques applicables en matière de cybersécurité.

Notre formation continue en matière de sensibilisation à la cybersécurité continue de renforcer la vigilance des employés, comme en témoigne un taux de clics systématiquement faible lors des simulations d'hameçonnage. Cela reflète une culture de plus en plus axée sur la sécurité et une réduction des risques organisationnels liés aux cybermenaces.

Au cours de l'exercice financier 2025-2026, la Section a mis en place une nouvelle solution de routeurs Cradlepoint qui accélère considérablement le déploiement des services téléphoniques et Internet dans les bureaux de scrutin de toute la province. En tirant parti de la connectivité cellulaire, nous pouvons désormais mettre en service des téléphones VoIP¹ en quelques heures, au lieu d'attendre plusieurs jours, voire plusieurs semaines, pour les installations de lignes fixes traditionnelles fournies par des fournisseurs externes. Cette approche réduit non seulement les délais de prestation des services, mais accroît également la souplesse quant à la manière et à l'endroit où nous mettons en place nos opérations, un enjeu particulier auquel nous avons été confrontés lors des élections générales provinciales imprévues de 2020. Cette solution ayant été déployée dans 18 bureaux de directeurs du scrutin à la mi-mars 2026, certains dépannages ont été nécessaires là où des coupures d'appels ou des pannes du réseau local ont été constatées. Des registres détaillés ont été recueillis pour être analysés par les fournisseurs concernés afin de déterminer s'il existait des causes profondes communes à ces problèmes, et l'enquête se poursuit.

Relevant du directeur général adjoint des élections, Élections et initiatives stratégiques, la Section des technologies de l'information et de la sécurité est composée de quatre employés permanents : le directeur des technologies de l'information et de la sécurité, l'agente des systèmes d'information des électeurs, l'agente des systèmes d'information et le géomaticien principal.

¹ Voix par protocole Internet

Opérations

Relevant du directeur général adjoint des élections, Élections et initiatives stratégiques, le directeur des opérations supervise les activités d'approvisionnement et d'entreposage d'Élections Nouveau-Brunswick. Le directeur des opérations coordonne également la planification des programmes de formation destinés au personnel des bureaux de directeurs du scrutin ainsi que le déroulement quotidien des événements électoraux.

Les élections partielles provinciales et des gouvernements locaux tenues au cours de l'exercice financier 2025-2026 ont occupé la Section à coordonner avec les directeurs du scrutin la dotation en personnel, l'aménagement de leurs bureaux et la location des bureaux de scrutin. Le personnel de l'entrepôt s'est chargé de l'expédition des fournitures nécessaires et du rangement du matériel retourné après ces deux événements.

Comme mentionné plus haut dans le présent rapport, en janvier 2026, la Section des opérations a appris que le fournisseur chargé d'imprimer les bulletins de vote compatibles avec nos machines à compilation avait cessé ses activités. L'impression des bulletins de vote pour les élections générales de mai 2026 devant débiter à la mi-avril 2026, des démarches ont immédiatement été entreprises pour trouver une imprimerie de remplacement disposant de la capacité et des compétences techniques nécessaires pour imprimer les bulletins sur une presse certifiée par Dominion Voting Systems (Dominion). Advocate Printing, de Pictou, en Nouvelle-Écosse, a été certifiée par Dominion pour l'impression des bulletins de vote en mars 2026 et a été mandatée par Élections Nouveau-Brunswick pour imprimer les bulletins destinés aux élections de mai 2026. En mars 2026, le directeur des opérations a entamé des discussions avec d'autres imprimeries du Nouveau-Brunswick afin d'évaluer leur intérêt à obtenir, auprès de Dominion, la certification nécessaire pour être admissibles à l'impression des bulletins de vote pour Élections Nouveau-Brunswick.

La Section des opérations est composée de quatre employés permanents. Outre le directeur des opérations, la Section comprend le gestionnaire de l'entrepôt, le magasinier et l'agente des opérations.

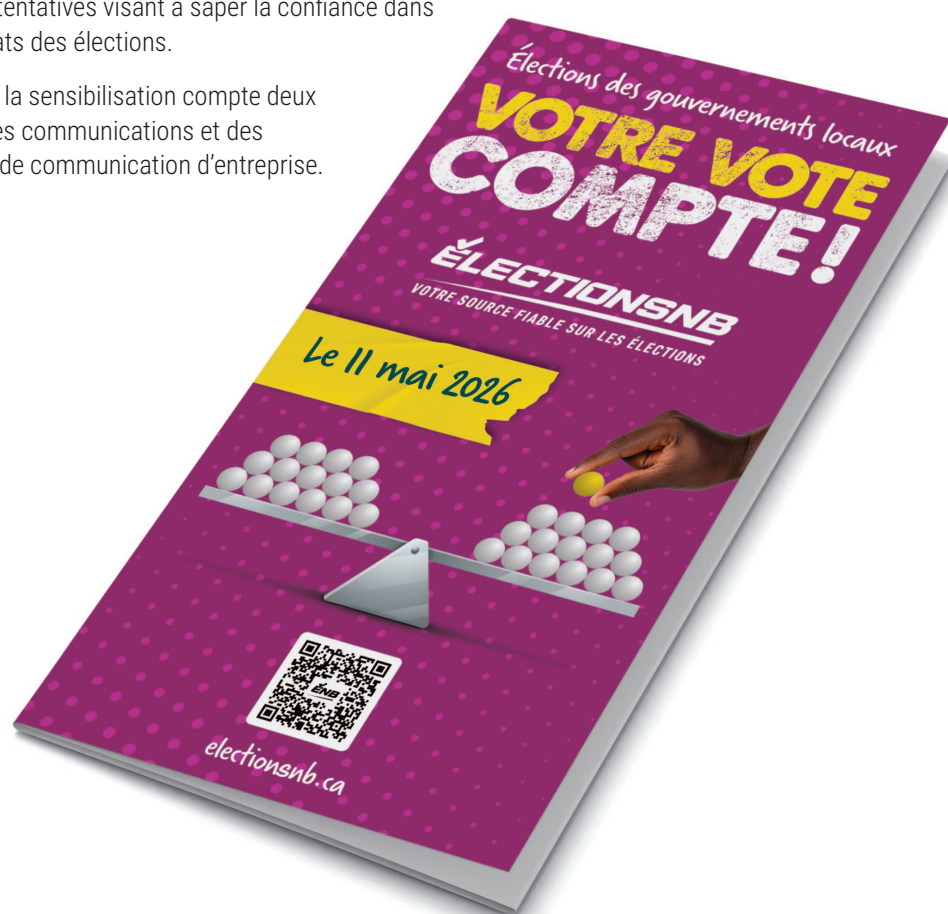
Communications et relations communautaires

La Section des communications et des relations communautaires supervise l'élaboration, la conception et la mise en œuvre de tous les supports utilisés par Élections Nouveau-Brunswick pour communiquer et promouvoir les activités de l'organisme liées aux élections.

Les élections des conseils des gouvernements locaux, des comités consultatifs de district rural et des conseils d'éducation de district étant prévues pour mai 2026, la Section a consacré une grande partie de l'exercice financier 2025-2026 à la préparation de ces événements. Ce travail a débuté par le recours à une entreprise de design pour créer un concept visuel pour la campagne électorale. La Section a ensuite collaboré avec plusieurs fournisseurs pour concevoir et produire le matériel de communication nécessaire à notre initiative visant à inciter les électeurs à voter.

Au cours de l'exercice 2025-2026, la Section a développé une deuxième série de vidéos éducatives visant à informer le public sur les processus électoraux. L'éducation proactive du public constitue une stratégie importante pour contrer les tentatives visant à saper la confiance dans les processus électoraux et les résultats des élections.

La Section des communications et de la sensibilisation compte deux employés permanents : le directeur des communications et des relations communautaires et l'agente de communication d'entreprise.



Activités liées aux objectifs stratégiques

Une part importante des activités menées au cours de l'exercice financier 2025-2026 a servi à préparer les élections des conseils des gouvernements locaux, des comités consultatifs des districts ruraux et des conseils d'éducation de district prévues pour mai 2026.

Comme indiqué plus en détail ci-dessous, la Section des communications et des relations communautaires a dirigé bon nombre des activités visant à soutenir l'objectif stratégique consistant à promouvoir la participation des électeurs.

1. Promouvoir la participation des électeurs

- Au cours de l'exercice financier 2025-2026, Élections Nouveau-Brunswick a entrepris la mise au point d'un portail d'inscription des électeurs en ligne, dont la création figurait parmi les objectifs de notre *Plan stratégique 2.0, 2018-2027*. Ce portail permet le téléchargement sécurisé des documents requis pour traiter les demandes d'inscription, de mise à jour et de radiation du registre des électeurs. Le programmeur engagé par Élections Nouveau-Brunswick a travaillé à sa conception pendant l'hiver, et des tests de vulnérabilité ont été effectués en février 2026. Le lancement du portail était prévu pour le 2 avril 2026.
- En juin 2025, la Section des communications et des relations communautaires d'Élections Nouveau-Brunswick a commencé à collaborer avec l'agence de marketing du Nouveau-Brunswick choisie pour concevoir la campagne de sensibilisation du public en vue des élections des gouvernements locaux de mai 2026. Cette campagne comprenait les supports suivants, mettant en avant notre slogan « Votre vote compte! » :
 - i. le premier outil de communication préélectoral à arborer le slogan « Votre vote compte! » était une brochure distribuée à tous les ménages de la province en février 2025;
 - ii. des signets distribués aux bibliothèques publiques et aux librairies indépendantes;
 - iii. des vidéos présentant toutes les possibilités de vote offertes; ces vidéos ont été diffusées dans tous les centres de service de SNB à partir de mars 2026;
 - iv. des vidéos bilingues à diffuser dans les cinémas pendant la campagne électorale;
 - v. des renseignements sur la manière de s'inscrire sur la liste électorale figuraient dans les enveloppes contenant les chèques envoyés à 27 000 bénéficiaires de l'aide sociale en mars 2026.



- En juin 2025, les travaux de réalisation d'une deuxième série de vidéos éducatives ont commencé, ces dernières expliquaient les processus électoraux du Nouveau-Brunswick. Cinq nouvelles vidéos ont été produites en prévision des élections des gouvernements locaux de 2026. Parmi celles-ci, deux vidéos mettaient en avant les options visant à rendre le vote accessible, dont une consacrée au système de vote audio disponible dans les bureaux de directeur du scrutin. En décembre 2025, Élections Nouveau-Brunswick a produit des versions de ces vidéos en American Sign Language (ASL) et en Langue des signes québécoise (LSQ) afin de les rendre pleinement accessibles aux personnes sourdes et malentendantes.
- En février 2026, Élections Nouveau-Brunswick s'est associé à la section du Nouveau-Brunswick de l'Institut national canadien pour les aveugles dans le cadre d'un projet visant à transmettre des messages textuels et vocaux à ses clients. Ces messages préenregistrés faisaient la promotion des principales périodes de scrutin et du système de vote audio.
- Le soutien aux partenaires dans la mise en œuvre de l'éducation civique dans les écoles figure dans le plan stratégique d'Élections Nouveau-Brunswick comme mesure visant à soutenir notre objectif stratégique consistant à encourager la participation électorale. CIVIX est un organisme national qui offre des programmes d'éducation civique liés aux élections dans les écoles de tout le pays. Au cours de l'exercice financier 2025-2026, nous avons collaboré avec CIVIX afin de soutenir la mise en œuvre de son programme « Vote étudiant » lors des élections des gouvernements locaux de mai 2026.

2. Améliorer les services offerts aux personnes participant au processus politique

- Élections Nouveau-Brunswick consulte périodiquement deux comités consultatifs législatifs créés en vertu de la *Loi électorale* et de la *Loi sur le financement de l'activité politique*. En avril 2025, la directrice générale des élections a convoqué une réunion conjointe des comités consultatifs sur le processus électoral et le financement de l'activité politique. Les sujets abordés lors de cette réunion comprenaient notamment les suivants :
 - i. examen et discussion du document d'Élections Nouveau-Brunswick publié en février 2025 et intitulé *Confidentialité des données électorales : Document de discussion*;
 - ii. point sur l'avancement des travaux visant à remplacer notre système de gestion électorale;
 - iii. améliorations possibles du portail des candidats;
 - iv. modifications proposées au processus de recrutement des préposés au scrutin spécial lors des élections provinciales.
- Le Parti Progressiste-Conservateur du Nouveau-Brunswick a annoncé en mai 2025 qu'il tiendrait un congrès à la direction le 17 octobre 2026 afin d'élire le nouveau chef du parti. En octobre 2025, le personnel d'Élections Nouveau-Brunswick a dispensé une formation virtuelle aux membres de l'équipe de direction du parti afin de passer en revue les règles établies pour les personnes candidates à la direction et de s'assurer qu'elles respectaient bien les dispositions de la *Loi sur le financement de l'activité politique*.



- Bien qu'Élections Nouveau-Brunswick n'ait pas mené de campagne spécifique visant à encourager les citoyens à se présenter comme candidats aux élections de mai 2026, des mesures ont été prises pour soutenir les candidats potentiels. Élections Nouveau-Brunswick a fourni des fiches d'information sur la candidature et les règles relatives à la publicité électorale à plus de 60 gouvernements locaux de la province. Ces fiches d'information pouvaient également être téléchargées à partir de notre site Web.
- Au cours de la période précédant les élections des gouvernements locaux, des membres du personnel d'Élections Nouveau-Brunswick ont participé à plusieurs séances d'information à l'intention des personnes candidates, en personne et en ligne, organisées par des gouvernements locaux à travers le Nouveau-Brunswick.
- En mars 2026, Élections Nouveau-Brunswick a participé à deux webinaires à l'échelle de la province organisés par les trois associations municipales du Nouveau-Brunswick, afin de les guider et de répondre aux questions concernant le processus de déclaration de candidature pour les élections des gouvernements locaux.

3. Accroître l'efficiency et l'efficacité des processus électoraux

- Une revue exhaustive des cours de formation en ligne destinés au personnel des bureaux de directeur du scrutin et des membres du personnel électoral a été menée en 2025. Les mises à jour découlant de cette revue ont été publiées tout au long de l'automne 2025 et jusqu'au début de 2026. Le matériel de formation en personne destiné aux travailleurs au scrutin a été repensé afin d'être plus convivial pour les agents de la formation régionaux. Ces améliorations favorisent la prestation d'une formation standardisée et de grande qualité visant à préparer les membres du personnel électoral à s'acquitter de leurs fonctions.
- Afin de répondre aux préoccupations soulevées lors des élections précédentes concernant les distances à parcourir pour se rendre aux bureaux de scrutin, le géomaticien principal a mis au point un outil permettant de calculer les distances et les temps de trajet prévus vers les lieux de vote potentiels. Les directeurs du scrutin se sont servis de cet outil, ainsi que des évaluations de l'accessibilité de ces lieux, pour sélectionner les bureaux de scrutin en vue des élections des gouvernements locaux de mai 2026.
- En janvier 2025, Élections Nouveau-Brunswick a rencontré le Comité consultatif sur l'accessibilité des élections afin de recueillir des conseils sur la manière d'améliorer la préparation et la diffusion de l'information électorale à l'intention des clients des organismes représentés au sein du comité. À la suite d'une suggestion du comité, nous avons communiqué avec Accessible Media Incorporated (AMI) afin de lui demander de discuter des options d'accessibilité offertes lors des élections au Nouveau-Brunswick. La directrice générale des élections a participé à un épisode du balado d'AMI intitulé *Reflections*, « The Strength of the Ballot: Why Accessible Voting Matters » (La force du bulletin de vote : pourquoi le vote accessible est important), au cours duquel elle a parlé du vote accessible au Nouveau-Brunswick. Cet épisode devait être disponible en diffusion en continu en avril 2026.
- Le personnel d'Élections Nouveau-Brunswick a participé, en mars 2026, à un épisode du balado avec la Neil Squire Society afin de promouvoir les options de vote accessible.

4. Améliorer l'efficacité et l'efficacité du milieu de travail

- Élections Nouveau-Brunswick n'avait jamais eu recours au suivi électronique pour sa correspondance auparavant. Après avoir examiné les solutions prêtes à l'emploi, nous avons fait appel à WorkDynamics pour qu'elle nous développe un système sur mesure de gestion de la correspondance et des plaintes. Un déploiement limité a débuté en février 2026 à l'intention du personnel en contact direct avec le public, et d'autres flux de travail seront ajoutés à mesure que le personnel maîtrisera son utilisation.
- Le système papier utilisé pour le traitement des factures, des dépenses et des contrats de location soumis par les bureaux de directeur du scrutin a été remplacé par un processus électronique au cours de l'exercice financier 2025–2026. Les documents sont désormais numérisés dans les bureaux de directeur du scrutin et téléchargés sur un disque partagé en vue de leur traitement. Les documents papier sont restitués après l'élection au cas où il serait nécessaire d'y avoir accès.
- Au cours de l'exercice financier 2025-2026, le personnel a participé à plusieurs conférences, cours et comités liés à des activités ayant une incidence sur la gestion et l'intégrité des élections. Ces activités sont importantes, car elles permettent à l'organisation de se tenir au courant des tendances mondiales et des initiatives pertinentes en matière d'administration électorale.
- Un manuel numérique à jour destiné au personnel, regroupant les politiques et les procédures d'Élections Nouveau-Brunswick, a été mis au point en juillet 2025 et affiché sur l'intranet de l'organisation.
- Dans le cadre de notre engagement continu à favoriser la cohésion d'équipe et à renforcer les relations de travail, notre troisième réunion générale annuelle s'est tenue à Moncton en septembre 2025. Les activités de consolidation d'équipe comprenaient des séances animées portant sur l'épanouissement dans un milieu de travail multigénérationnel et sur la conduite de conversations difficiles.

5. Accroître la résilience organisationnelle

- Alors que nous poursuivions nos efforts pour trouver des solutions de remplacement à notre système de gestion électorale ad hoc, Élections Nouveau-Brunswick a examiné les systèmes utilisés ailleurs, ce qui a notamment donné lieu à des entretiens approfondis avec des collègues spécialisés dans la gestion électorale provenant de partout au pays. En février 2026, une demande de renseignements a été lancée et a suscité deux réponses de la part de fournisseurs, ce qui a réaffirmé la nature spécialisée de ce marché ainsi que la complexité accrue liée à la gestion d'élections provinciales et locales bilingues.
- La Section des technologies de l'information et de la sécurité a poursuivi ses efforts de sensibilisation à la cybersécurité. En collaboration avec la Section des communications et des relations communautaires, elle a produit une brochure intitulée « La cybersécurité : conseils quotidiens pour assurer sa sécurité en ligne », destinée au personnel des bureaux de directeur du scrutin.

Perspectives sur l'avenir

Un certain nombre d'enjeux clés soulevés dans les rapports annuels et les rapports postélectorales précédents demeurent non résolus et continuent de présenter des risques pour la résilience et l'intégrité à long terme d'Élections Nouveau Brunswick.

La faiblesse législative entourant la protection des données des électeurs — relevée dans un rapport commandé par Élections Nouveau Brunswick et déposé à l'Assemblée législative en mars 2025 — n'a toujours pas été corrigée. La récente fuite de données électorales en Alberta, qui a fait l'objet d'une importante couverture médiatique, pourrait fournir l'élan nécessaire pour renforcer les règles encadrant la façon dont les parlementaires de l'Assemblée législative, les partis politiques enregistrés et les personnes candidates protègent les renseignements personnels des électeurs qu'Élections Nouveau Brunswick est légalement tenue de leur fournir.

En 2019, Élections Nouveau Brunswick a publié le document *Moderniser la législation électorale du Nouveau Brunswick*. Ce document renfermait 108 recommandations visant à mieux adapter la législation à l'évolution du processus électoral depuis la rédaction initiale des lois il y a 50 à 60 ans. À ce jour, trois de ces recommandations ont été mises en œuvre.

À la suite de l'élection provinciale du 14 septembre 2020, tenue dans le contexte de la pandémie mondiale, notre rapport postélectoral contenait plusieurs recommandations visant à améliorer la tenue des élections. Nous avons notamment recommandé que le directeur général des élections se voie accorder le pouvoir d'adapter les dispositions de la *Loi électorale* afin de protéger la sécurité publique lorsqu'un état d'urgence est déclaré et de répondre aux défis logistiques qu'une telle situation pourrait poser pour la conduite d'une élection. Les événements survenus à l'échelle mondiale continuent de démontrer que les risques à l'origine de cette recommandation demeurent présents et, dans certains cas, se sont accentués, ce qui rend essentiel que le directeur général des élections dispose de la souplesse

nécessaire pour adapter la législation électorale lorsque les circonstances l'exigent.

Ces mêmes événements mondiaux mettent également en lumière une autre préoccupation soulevée à plusieurs reprises par la directrice générale des élections. Celle-ci a publiquement exprimé ses inquiétudes quant au fait que la *Loi électorale* ne prévoit aucun mécanisme permettant de suspendre ou de reporter une élection en cours si une situation d'urgence rendait impossible la tenue du scrutin ou si la tenue de l'élection risquait de compromettre la santé ou la sécurité des personnes. La directrice générale des élections a recommandé deux options permettant le retrait d'un bref d'élection lorsqu'un état d'urgence est déclaré, notamment une urgence de santé publique, ou lorsqu'une inondation, un incendie ou un événement similaire rend impossible la tenue d'une élection :

- i. autoriser le directeur général des élections à demander à un juge de la Cour du Banc du Roi de rendre une ordonnance autorisant le retrait d'un bref d'élection; ou
- ii. autoriser le lieutenant-gouverneur en conseil à ordonner le retrait d'un bref d'élection sur la recommandation du directeur général des élections.



Ces questions non résolues mettent également en évidence un défi plus large soulevé par la directrice générale des élections et ses collègues hauts fonctionnaires de l'Assemblée en juillet 2021. Ces derniers ont recommandé que les modifications législatives proposées par les hauts fonctionnaires de l'Assemblée, ou les concernant, soient examinées par l'Assemblée législative plutôt que par le Conseil exécutif. Bien que les hauts fonctionnaires aient été invités à comparaître devant le Comité permanent de la procédure, des privilèges et des hauts fonctionnaires de l'Assemblée afin de présenter leur position, aucune réponse officielle n'a été reçue.

Un système de gestion des élections soutient les processus fondés sur les données dont les membres du personnel électoral et d'autres parties prenantes clés ont besoin pour administrer une élection. Le système d'Élections Nouveau Brunswick est désuet et repose sur d'anciens systèmes distincts qui ne sont pas intégrés entre eux. Il y a trois ans, Élections Nouveau Brunswick a évalué les faiblesses et les risques associés à ses processus actuels de gestion électorale. Cette évaluation a conclu que la conception ou l'acquisition d'un système de gestion électorale spécialement conçu à cette fin constitue la seule solution viable permettant à Élections Nouveau Brunswick d'atteindre bon nombre de ses objectifs stratégiques, tout en demeurant à jour sur le plan des exigences technologiques et de sécurité. Élections Nouveau Brunswick continue d'évaluer les options disponibles pour remédier à cette vulnérabilité, dans le but de présenter une proposition de financement lorsqu'une solution acceptable aura été retenue.

Comme un nouveau directeur général des élections devrait prendre la direction d'Élections Nouveau Brunswick en avril 2027, il lui appartiendra de déterminer si ces enjeux demeurent une priorité pour l'organisation.

Bien que cet enjeu ait été soulevé dans notre rapport annuel 2024-2025 ainsi que dans le rapport faisant suite à l'élection générale provinciale de 2024, la convergence des campagnes de désinformation et de l'intelligence artificielle générative continue de représenter une menace sérieuse pour les institutions démocratiques et la participation démocratique. La gravité de cette menace mérite d'être répétée jusqu'à ce que des mesures adéquates soient prises. L'IA générative permet de produire, facilement et à faible coût, des campagnes de désinformation et d'influence. L'interconnexion de notre monde par l'entremise des médias sociaux et d'autres plateformes permet à ces campagnes d'être diffusées à grande échelle, avec un effort minimal, par des acteurs nationaux ou étrangers. Dans de rares cas seulement, ces campagnes servent les intérêts d'une démocratie saine; elles visent plutôt à influencer les électeurs et à les induire en erreur, à propager de fausses informations au sujet des élections et des personnes candidates, ainsi qu'à discréditer le processus électoral et ses résultats.¹

Tant la Commission sur l'ingérence étrangère, au niveau fédéral, que l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale considèrent la désinformation – qu'elle soit d'origine nationale ou étrangère – comme l'une des plus grandes menaces à la démocratie, sinon la plus importante. Comme nous l'avons déjà recommandé, des mesures législatives doivent être adoptées afin de protéger nos élections et nos institutions démocratiques. Ces mesures doivent s'accompagner d'une solide éducation civique et d'une culture numérique pour l'ensemble de la population. D'autres administrations canadiennes ont formulé des recommandations ou mis en œuvre des changements pour faire face aux menaces que représentent l'ingérence étrangère, la prolifération de la désinformation et l'incidence de l'IA générative sur ces phénomènes.² Nos législateurs doivent prendre des mesures réfléchies afin de s'assurer que notre législation électorale est dotée des outils nécessaires pour protéger les institutions démocratiques auxquelles la population néo brunswickoise accorde tant d'importance. Bien que cela exige un effort soutenu, les lois électorales doivent être révisées et mises à jour régulièrement. À défaut d'une telle vigilance, l'impensable pourrait se produire : notre démocratie pourrait s'affaiblir, que ce soit sous l'effet d'attaques délibérées ou de la négligence.

¹ Centre canadien pour la cybersécurité (28 mars 2025). Cybermenaces contre le processus démocratique.
<https://www.cyber.gc.ca/fr/orientation/cybermenaces-elections#rapport-cpd>

² Par exemple : a) Élections Canada (novembre 2024). Protéger le processus électoral contre les menaces.
<https://www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/oth/prthr/rpt&document=index&lang=f>

b) Élections Ontario (octobre 2024). Garantir des règles du jeu équitables : Contrer les menaces de mésinformation et de désinformation qui pèsent sur l'administration des élections en Ontario.
https://www.elections.on.ca/content/dam/NGW/sitecontent/2024_fr/rapports/Garantir%20des%20r%C3%A8gles%20du%20jeu%20%C3%A9quitables%20-%20Contrer%20les%20menaces%20de%20m%C3%A9sinformation%20et%20de%20d%C3%A9sinformation%20qui%20p%C3%A8sent%20sur%20l'E2%80%99administration%20des%20C3%A9lections%20en%20Ontario.pdf

c) Elections British Columbia (avril 2025). Restrictions on False Statements and Misrepresentation.
<https://elections.bc.ca/2024-provincial-election/election-integrity/restrictions-on-false-statements-and-misrepresentation/>